

PRINCIPES POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

La population mondiale va passer à 9 milliards de personnes en 2050.

L'accroissement de la production agricole nécessaire pour satisfaire une demande d'aliments qui ne cesse de progresser suppose un investissement annuel moyen net de 83 milliards d'USD.

Pour les 1,5 à 2 milliards de personnes vivant dans la pauvreté à l'échelle mondiale, l'agriculture reste le meilleur moyen de réduire la faim et la malnutrition.

Nous devons donc, à l'évidence, changer notre conception de l'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires afin de veiller à ce qu'il bénéficie à ceux qui en ont le plus besoin.



CSA

COMITÉ DE LA
SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE
MONDIALE

LES 10 PRINCIPES EN UN COUP D'ŒIL

- 1. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition**
- 2. Contribuer à un développement économique durable et sans exclusion et à l'éradication de la pauvreté**
- 3. Favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes**
- 4. Faire participer les jeunes et renforcer leur autonomie**
- 5. Respecter les régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches, et aux forêts et l'accès à l'eau**
- 6. Conserver et gérer de manière durable les ressources naturelles, renforcer la résilience et réduire les risques de catastrophe**
- 7. Respecter le patrimoine culturel et le savoir traditionnel et favoriser la diversité et l'innovation**
- 8. Promouvoir une agriculture et des systèmes alimentaires sûrs et sains**
- 9. Intégrer des structures de gouvernance, des procédures et des mécanismes de recours qui soient ouverts à tous et transparents**
- 10. Évaluer les incidences et y remédier, et favoriser l'obligation de rendre compte**

LES PRINCIPES...

s'appliquent à tous les types d'investissements agricoles, quel que soit leur montant, y compris dans le secteur de la pêche, des forêts et de l'élevage

s'adressent à toutes les parties prenantes qui effectuent des investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, qui en bénéficient ou qui sont touchées par ces investissements

s'appliquent à toutes les étapes de la chaîne de valeur

peuvent être appliqués partout dans le monde international

sont un instrument juridique non contraignant

Incluent des actions relatives à de nombreuses questions, à la fois dans le domaine de l'environnement et dans le secteur social et économique

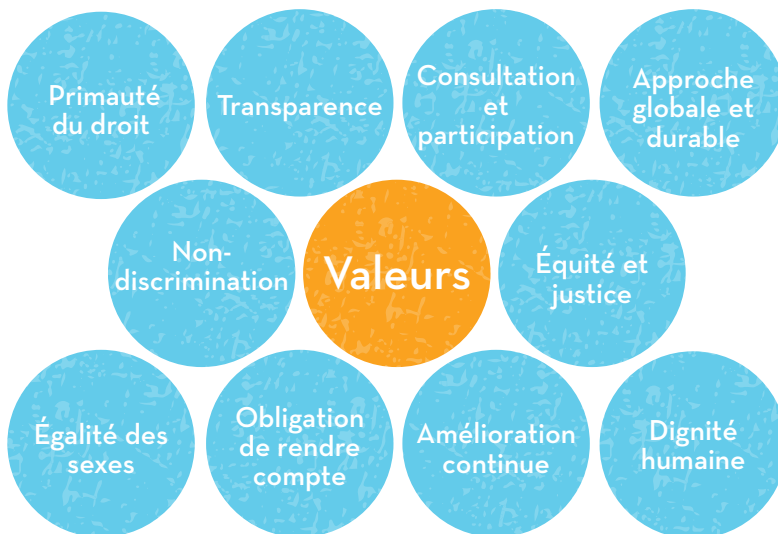
fournissent en outre des indications sur les modalités de leur application compte tenu des rôles et des responsabilités des utilisateurs visés:

- » les États
- » les organisations intergouvernementales et régionales
- » les institutions de financement, les donateurs, les fondations et les fonds
- » les instituts de recherche, les universités et les organismes de vulgarisation
- » les petits exploitants et leurs organisations
- » les entreprises commerciales, y compris les agriculteurs
- » les organisations de la société civile
- » les travailleurs et leurs organisations
- » les communautés
- » les organisations de consommateurs

COMMENT LES PRINCIPES CONTRIBUENT-ILS À RENDRE PLUS RESPONSABLE L'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES?

Deux éléments clés des Principes permettront de faire en sorte que les populations en situation d'insécurité alimentaire soient bénéficiaires de l'investissement:

Les principes s'appuient sur un ensemble de **valeurs** fondamentales. Ils découlent de la reconnaissance et du respect des **droits de l'homme** comme point de départ pour définir la manière dont l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires peut contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition.



Ils remportent une large adhésion et se caractérisent par une grande légitimité qui sont le fruit de deux années de consultations et de négociations intergouvernementales et à parties prenantes multiples.



